

A.C.M

LE RENDEZ-VOUS DES LUTINS



VILLE DE FONTENAY TRESIGNY



SOMMAIRE

PRÉSENTATION

- La commune
- La structure
- Les service ACM et l'espace jeunesse
- Le public accueilli
- Projet d'animation et activités
- Les moyens financiers
- Le rôle et mission de chacun

ORIENTATIONS ÉDUCATIVES

- Les intentions éducatives
- Les intentions pédagogiques

ACCUEIL COLLECTIF DES MINEURS (ACM)

- Les objectifs généraux :
 - ✓ Développer l'autonomie et la confiance en soi au travers d'activités et de projets variés
 - ✓ Promouvoir par la laïcité, l'égalité des différences en développant le vivre ensemble
 - ✓ Sensibiliser les enfants à la notion d'éco-citoyenneté
 - ✓ Favoriser les échanges et les interactions entre les familles et les différents partenaires

SERVICE JEUNESSE

- Les objectifs généraux :
 - ✓ Favoriser la responsabilisation et l'autonomie des jeunes
 - ✓ Développer l'ouverture culturelle, artistique et sportive autour du partage et de l'échange.
 - ✓ Favoriser l'accès à l'information, sensibilisation, et prévention

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE :

FONTENAY-TRÉSIGNY

se situe en Ile de France, dans le département de la Seine-et-Marne (77)

La ville fait partie de la communauté de communes du VAL BRIARD

(21 communes de 30000 habitants au total)

Commune de 5710 habitants (selon l'INSEE au 1^{er} janvier 2019)

dont 710 enfants scolarisés

Patrick ROSSILLI, maire de la ville

Alexandre CARON, Maire-adjoint à l'enfance

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

ACCUEIL COLLECTIF DES MINEURS

« LE RENDEZ-VOUS DES LUTINS »

5, Rue Lafayette

77610 FONTENAY-TRÉSIGNY

L'accueil collectif de mineurs est installé depuis le 09 mai 2005
dans des locaux accueillants, fonctionnels, spacieux et lumineux.

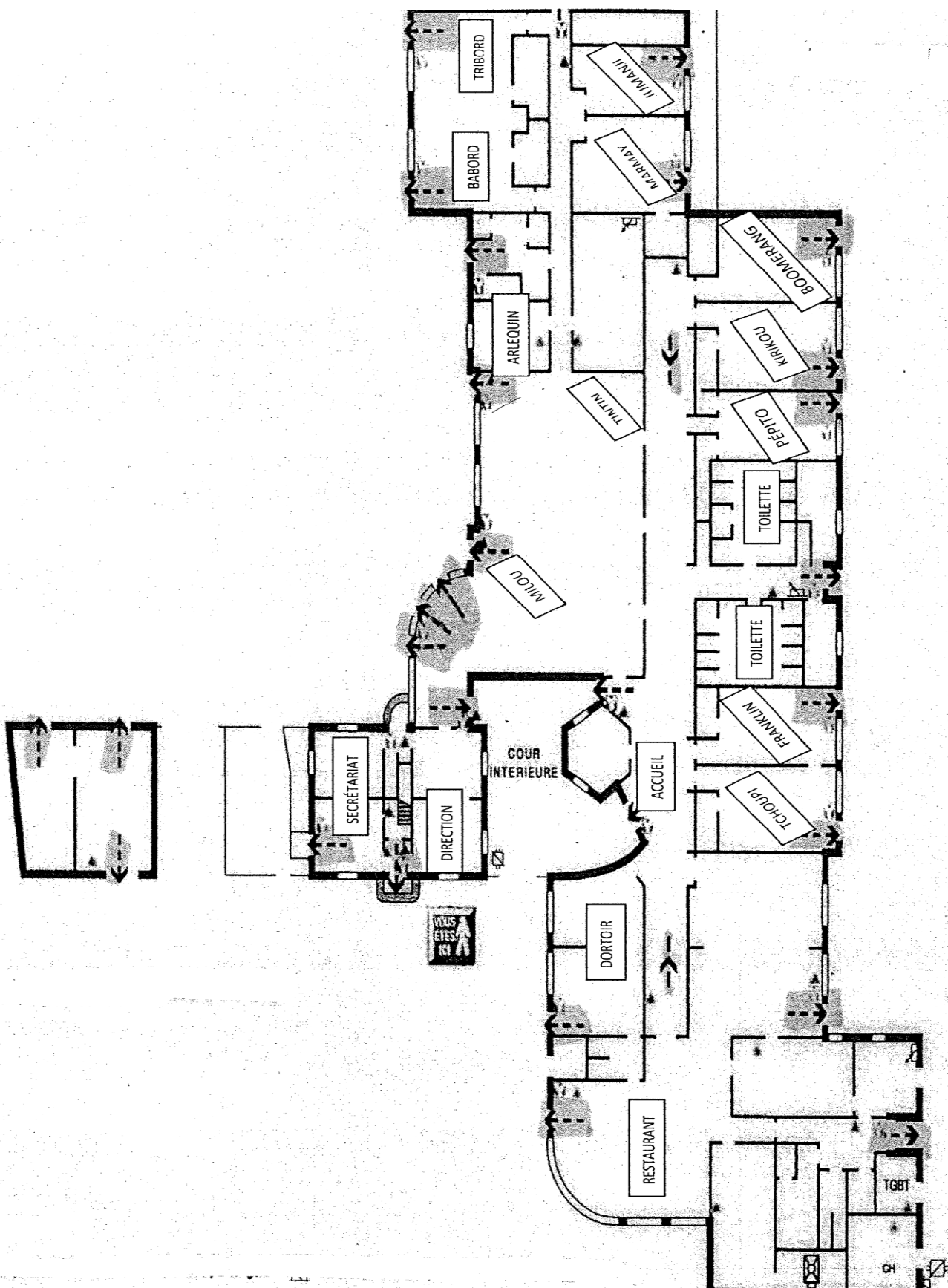
La structure a pour vocation d'être un lieu de loisirs et convivialité accessible
à tous les enfants scolarisés de plus de 3 ans jusqu'à 17 ans.

Le Centre de loisirs fonctionne en accueil périscolaire et extra-scolaire
tous les jours de l'année.

La capacité d'accueil maximale est de 190 personnes (adultes compris).

Un service jeunesse est rattaché à la structure. Il accueille les jeunes de 12 à
17 ans, le vendredi soir et les vacances scolaires.

PLAN DES SALLES ACM





SERVICE ACM ET JEUNESSE

DIRECTRICE

LEROUX Christelle

ADJOINTES DE DIRECTION

BERTRAND Fanny
DUT C.S

GIBON Linsey
BPJEPS LTP

SERVICE ACM

ANIMATEURS PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

BEAUGRAND Bérénice BAFA

MARTINS PAULO Alexandre BAFA

BIARD Coralie BAFA

PADILLA Coralie BAFA

DOMINGUES Marilyne BAFA

REGNIER Sandrine BAFA

JACQUES Fanny BAFA

ROSSILLI Lionel BAFA

MASIEE Ghislaine BAFA

VERDIER Marie BAFA

MINOTTI Christelle BAFA

CONTRACTUELS

ISSANAOUI Djamila NDP

LECONTE Louella BAFA

MILLE Véronique NDP

ACCUEIL ET ANIMATION EXTRASCOLAIRE

FUHRER Nathalie CAP petite enfance

LEVACHER Virginie BAFA

STEINECK Myriam ATSEM

THEUIL Nathalie BAFA

SERVICE JEUNESSE

BERTRAND Fanny DUT CS

ROSSILLI Lionel BAFA

VERDIER Marie BAFA

LE PUBLIC ACCUEILLI

Les enfants accueillis sont issus d'horizons sociaux et d'origines différentes.

Cette rencontre favorise le partage interculturel et une vie en harmonie dans le respect de l'autre.

Les activités sont organisées de façon que filles et garçons puissent y participer.

Les enfants accueillis font partie de la commune, ainsi que les communes avoisinantes.

L'accueil des enfants présentant un handicap moteur, physique et sensoriel

Avant l'accueil de l'enfant, la direction rencontrera les parents et l'enfant.

Un projet d'accueil individualisé pourra être mis en place pour permettre un meilleur accompagnement de l'enfant comme :

- L'aménagement du planning pour l'enfant si le besoin s'en ressent
- L'adaptation des activités pour respecter son rythme, ses besoins etc... sans le surprotéger
- La nécessité de recruter un animateur supplémentaire

L'équipe d'animation trouvera des moyens pour sensibiliser les autres enfants à bien accueillir l'enfant qui serait en situation d'handicap (vidéo, théâtre).

L'enfant ne devra pas être surprotégé. Il ne se retrouvera pas isolé dans une salle à part et participera aux activités avec le reste du groupe.

Selon le handicap, le groupe qui accueille l'enfant sera en effectif réduit pour faciliter la prise en compte des besoins que l'enfant peut solliciter tout en encadrant les autres membres du groupe.

Une référente handicap est nommée au sein de l'équipe d'animation pour veiller au bon déroulement de cet accueil particulier.

Elle travaillera en étroite collaboration avec la direction de l'ACM ainsi que la responsable des affaires scolaires afin de permettre un meilleur suivi de ces enfants et de leurs évolutions.

Les projets d'animation

En lien avec le projet pédagogique, voici le planning des projets pour les périodes de vacances scolaires pour l'année scolaire 2022 2023.

Ce tableau présente les grandes lignes de chaque projet, l'équipe d'animation travaillera au fur et à mesure les fiches «projet d'animation» ainsi que leurs fiches d'activités.

Des journées à thème seront mises en place suivant les souhaits des enfants et des animateurs.

(semaine du goût, journée de la gentillesse, journée des droits de l'enfant, Téléthon, nouvel an chinois, carnaval, Pâques)

Les activités

Différentes activités seront proposées aux enfants en fonction du projet d'animation et des objectifs du projet pédagogique qui est en relation avec le projet éducatif de la ville.

Ces activités seront diversifiées et entrecoupées de pauses (collation, repas, goûter...) afin de respecter le rythme de l'enfant. Elles seront animées le matin et l'après-midi après un temps calme pour les enfants qui ne feront pas la sieste. Le temps calme est essentiel et contribue au bon déroulement de la journée.

Un large panel d'activités en tout genre sera au programme afin de répondre de la meilleure façon possible aux attentes des enfants qui peuvent être bien différentes d'un enfant à l'autre :

- Activités artistiques : théâtre, art plastique, activités musicales
- Jeux (d'équipe, de présentation, sportif, de société, de construction, grands jeux...)
- Activités de découvertes (sorties, activités scientifiques et techniques, rencontres avec des prestataires extérieurs...)
- Activités physiques et sportives (danses, courses relais)

Les animations doivent permettre aux enfants de découvrir de nouvelles techniques, différents matériels et matériaux ainsi que des jeux qu'ils ne connaissent pas.

D'une manière générale toutes ces activités doivent être en rapport avec le projet pédagogique.

Si les propositions des animateurs ne correspondent pas aux envies de l'enfant, des jeux sont à sa disposition et il peut s'adonner à des activités ludiques sous la vigilance d'un animateur.

Des temps d'activités communs s'entremêleront afin de s'enrichir davantage des compétences de chacun et favoriser les échanges tout en respectant le protocole du moment.

Les moyens financiers

Outre la mise à disposition des locaux et du personnel, la municipalité vote annuellement des crédits budgétaires pour le fonctionnement de l'ACM attribuée à l'accueil :

- Fournitures / consommables pour les activités manuelles nécessaires au bon déroulement de l'année
- Le financement de sorties et intervenants extérieurs
- Matériels petit équipement qui permettent d'équiper l'ALSH en jeux, jouets et autres matériels pédagogiques
- Droits d'entrées des séances de cinéma, théâtre, parc de loisirs, musée
- Prestations => Intervenant extérieur en animation spécifique et pédagogique
- Les nuitées en camping...

Les rôles et fonctions de chacun

L'équipe de direction, composée d'une directrice et deux adjointes, aura pour mission de faire en sorte que toutes les personnes fréquentant le centre de loisirs, aussi bien le personnel que les extérieurs (enfants, parents, prestataires...) soient accueillies avec bienveillance, en sécurité et en toute confiance.

Son rôle sera de faire évoluer l'ensemble de l'équipe d'animation pour qu'elle donne le meilleur d'elle-même, en les épaulant, les formant et en leur donnant un cadre.

Une confiance devra être établie entre l'équipe d'encadrement et la direction, la cohésion de l'équipe sera une priorité.

Toute prise d'initiative sur l'organisation, l'apport d'idées pour améliorer et développer les projets sera encouragée.

Nos attentes seront un bon professionnalisme, une attitude exemplaire vis-à-vis des enfants.

En animation, les enfants sont source de motivation pour l'équipe, ils sont au cœur de tous projets misent en œuvre sur la structure et de toute attention, la direction veillera à ce que l'équipe d'animation le garde à l'esprit.

Le rôle de l'équipe d'animation doit être suivi par tous et cela consiste à :

- Assurer la sécurité des enfants : morale, physique et affective.
- Participer avec dynamisme, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif en facilitant l'accompagnement, la réalisation et l'évaluation.
- Encadrer, animer la vie quotidienne et les activités en gérant son groupe tout en posant un cadre sécurisé et bienveillant.
- Accompagner l'enfant et donner le choix selon ses envies et besoins et être à l'écoute.
- Gérer complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Membre de l'équipe d'animation, il s'intègre, participe et enrichit la vie de la structure, est à l'écoute et sait se remettre en question sur ses actions.
- Communique, informe, s'informe.

L'animateur représente aux yeux des enfants un référent adulte, son rôle éducatif est donc important, il doit montrer l'exemple, doit faire attention à son comportement et à son langage et pour donner une bonne image du centre de loisirs.

Accueillir agréablement toute personne qui se présente à l'accueil de loisirs, doit échanger avec la famille sur la journée de l'enfant et la rassurer.

Règles à respecter par l'équipe :

- L'utilisation du portable est interdite hors cadre du travail, sauf en cas d'urgence.
- En cas de conflit ou d'accident les animateurs doivent en informer la direction.
- Veiller à la sécurité des enfants à tout moment.

- Les pauses cigarettes doivent être en dehors de l'établissement.
- Il doit y avoir minimum un animateur par lieu où l'enfant peut circuler, et une personne à l'accueil des familles.
- L'animateur est observé par les enfants, il doit donc agir en fonction de ses propos.

Le rôle des parents :

Les parents sont sollicités pour prendre part aux réalisations de leurs enfants, à leurs attentes, à leurs besoins, à leurs passions et à leurs envies afin qu'ils puissent s'épanouir dans de bonnes conditions et ce à n'importe quel âge. Ils ont un rôle à jouer dans la vie quotidienne du centre.

Un réel rapport de confiance doit s'établir entre les parents et l'équipe pédagogique afin d'être au plus proche des besoins et des attentes des enfants. Cette confiance peut se traduire par une participation active des parents dans certaines activités ou sorties.

L'équipe d'animation se tient à l'écoute des suggestions et des remarques qui pourront faire avancer la qualité de l'accueil loisirs.

ORIENTATIONS ÉDUCATIVES

INTENTIONS ÉDUCATIVES

La commune est pourvue d'un projet éducatif territorial depuis 2016 qui vient d'être réactualisé cette année pour l'ensemble des actions menées envers l'enfance et la jeunesse.

Il a été adopté par le Comité de pilotage réunissant parents, élus, animateurs, ATSEM et enseignants.

Tous les acteurs souhaitent poursuivre et renforcer les orientations visées lors de l'élaboration de ce projet, à savoir :

- Améliorer l'offre d'accueil de la petite enfance (progresser encore)
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune (écouter toujours)
- Permettre aux parents d'être acteurs à part entière de l'acte éducatif (grandir ensemble et avec)
- Développer l'apprentissage de la citoyenneté, du vivre mieux, de l'intégration de tous les enfants et grandir ensemble (améliorer le devenir)

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

Les actions à développer et à mener pour atteindre ces orientations se porteront sur le sport, la culture, les échanges intergénérationnels, l'intégration de tous, l'inclusion des enfants en situations d'handicap et en difficulté, l'écologie et le développement durable, la prévention et santé, patrimoine, accès au livre et numérique.

L'équipe d'animation a en charge le choix des activités et la responsabilité du bon déroulement des animations (sécurité physique et morale).

Pour la mise en œuvre, elle s'appuiera sur les orientations définies par le projet éducatif territorial.

A.C.M

Les objectifs généraux :

- Favoriser l'acceptation de la différence en développant le vivre ensemble
 - Développer les échanges et les interactions avec les familles et les partenaires
 - Accompagner les enfants dans une démarche écocitoyenne
 - Développer de nouvelles activités et projets variés tout en favorisant la confiance en soi

Les objectifs opérationnels :

I. Favoriser l'acceptation des différences en développant le vivre ensemble

- a) Permettre à l'enfant de s'ouvrir à l'autre et d'accepter la différence tout en créant un lien social.
- b) Être capable de s'intégrer au sein d'un groupe
- c) Encourager les enfants à découvrir de nouvelles cultures

Les moyens mis en œuvre

- a) Création de la charte de vivre ensemble et règles de vie
Création d'affichages et visionnage
Forum/débats
Mixité inclusion handicap
- b) Jeux coopératifs de présentation
Activités variées
Valorisation des enfants par le biais d'actions
Temps d'échanges (dialogues, discussions)
Proposer des activités où les enfants sont à l'aise et se sentent bien (maîtrise)
- c) Rencontre culturelle (sorties, intervenants)
Rencontre avec des associations
Journée à thème (repas, activités ...)

Les critères d'évaluation

- a) Savoir s'accepter soi-même pour accepter les autres
Savoir retranscrire les informations aux adultes et aux parents

- b) Partager le plaisir de gagner ensemble
Savoir s'écouter et échanger
- c) Acquérir de nouvelles connaissances culturelles
Prendre du plaisir à réaliser un repas et déguster ensemble

II. Développer les échanges et les interactions avec les familles et les partenaires

- a) L'enfant est capable de comprendre, d'appliquer et respecter le cadre instauré par l'ALSH
- b) Donner la possibilité aux enfants de découvrir les partenaires dans leur environnement proche
- c) L'enfant sera capable de bien communiquer avec l'adulte
- d) Permettre à l'enfant de découvrir et de bénéficier des connaissances apportées, proposées par les familles et les partenaires

Les moyens mis en œuvre

- a) Créer en collaboration avec les enfants une charte et un règlement
Mise en place d'un support affiché avec ce qu'ils ont droit et pas droit
- b) Proposer la liste des différentes associations aux enfants
En choisir quelques-uns avec eux
Se mettre en relation avec les associations retenues à travers un courrier ou une lettre expliquant la démarche
- c) Mettre en place des forums de discussions
Jeux de mise en scène
Echange par les jeux, tournois
- d) Etablir un listing des métiers
Etablir un listing des passions des parents
Tout ça par le biais d'un questionnaire (créer par les animateurs et les enfants)
Ouverture des portes aux parents 1 mercredi sur 3, journée exceptionnelle et les vacances

Les critères d'évaluation

- a) Connaître le règlement de l'ALSH
Affichages
- b) Nombre de partenaires obtenus

c) Participation

d) Echanges

Combien de parents sont prêts à s'engager dans ce partenariat ?

III. Accompagner les enfants dans une démarche écocitoyenne

a) L'enfant sera capable d'être actif sur les petits gestes « écolo » au quotidien

b) L'enfant sera capable de proposer des actions en faveur de l'écologie

c) L'enfant sera capable de prendre conscience de l'importance de préserver la planète

d) L'enfant sera capable de sensibiliser son entourage (famille, amis ...)

Les moyens mis en œuvre

a) Tri sélectif

Compost et potager

Economiser l'eau, le papier, l'électricité

Ramassage des déchets

Boîte à idée

Forum de discussion

Eteindre les lumières

Limiter le papier

Utiliser les fonds d'eau pour les plantes

b) Sensibilisation au travers d'activités variées

Sortie dans les zones humides écosystème

Intervenant SIETOM, Apiculteur, Hôtel à insecte

Décoration du potager = Recyclage

Les critères d'évaluation

a) A la fin de l'année les enfants seront capables de trier les déchets d'eux-mêmes, d'éteindre les lumières et d'économiser de l'eau

b) Les enfants auront proposé des activités sur l'écologie

c) Les enfants ont-ils pris conscience de leurs actes sur la planète

IV. Développer de nouvelles activités et projets variés tout en favorisant la confiance en soi

- a) L'enfant sera capable de découvrir de nouveaux intérêts
- b) L'enfant sera capable d'être autonome et d'exprimer ses envies
- c) L'enfant sera capable de prendre part activement à sa journée
- d) L'enfant sera capable d'identifier et de faire le choix de ses activités
- e) L'enfant sera capable de communiquer librement avec tout le monde

Les moyens mis en œuvre

- a) Mise en place de nouvelles activités (laisser le choix)
Intervention d'association diverses
Découverte de nouvelles activités sportives
- b) Laisser-faire laisser agir laisser grandir
Geste et règles de la vie quotidienne
- c) Proposition d'activités différentes sur les temps libre
Mise en place des journées blanches
- d) Élaboration du programme avec les enfants
Mise en place de boîte à idées
- e) Mise en place de discussion sur les souhaits des enfants
Mise en place d'activités d'expression corporelle et oral :
Théâtre, chant, danse

Les critères d'évaluation

*Expliquer, raconter différentes activités, techniques apprissent
Capacité à réaliser seul différents gestes au quotidien
Combien de journées blanches seront mises en place
Capacité à identifier les différentes façons de communiquer entre eux
Combien d'enfants sont ont participé aux ateliers d'expressions*

ESPACE JEUNESSE

Les objectifs généraux

- I. Favoriser la responsabilisation et l'autonomie des jeunes
- II. Développer l'ouverture culturelle, artistique et sportive autour du partage et de l'échange.
- III. Favoriser l'accès à l'information, sensibilisation, et prévention

I. Favoriser la responsabilisation et l'autonomie des jeunes

Objectifs opérationnels

- Permettre aux adolescents la création de projets et d'activités par les jeunes.
- Permettre aux jeunes de faire des choix, de penser par eux même, de s'affirmer, de soumettre des idées.
- Valoriser leur engagement et leur investissement

Moyens de mise en œuvre

- Elaborer les règles de vie par les jeunes
- Elaborer les plannings d'activités par les jeunes
- Participer aux tâches de la vie quotidiennes
- Acquérir des connaissances sur la gestion budget

Evaluations :

- A la fin de l'année, un nombre d'adolescents auront participé au minimum à un projet ou une action.
- A chaque semestre, l'animateur aura recueilli au minimum 2 idées par jeune qui concerne des projets/actions ou animations à mettre en place pour le semestre.
- Tous les trimestres, un bilan de participation sera réalisé.

II. Développer l'ouverture culturelle, artistique et sportive autour du partage et de l'échange

Objectifs opérationnels

- Développer les projets avec des partenariats (MJC, d'autres clubs ados, associations ...).
- Organiser des rencontres avec d'autres jeunes.
- Développer leurs compétences artistiques

Moyens de mise en œuvre

- Travailler en partenariat avec les associations de Fontenay-Trésigny
- Élaborer des débats sur des sujets d'actualités ce qui permettra l'échange
- Stage dans des associations
- Inauguration des nouveaux locaux

Evaluations :

- Avoir un partenariat
- A l'issue des vacances scolaires, réalisation d'une rencontre avec d'autres jeunes (MJC, EJ, MDQ).
- Au cours de l'année, un groupe d'adolescent sera capable de transmettre leurs compétences artistiques.

III. Développer l'ouverture culturelle, artistique et sportive autour du partage et de l'échange.

Objectifs opérationnels

- Développer les projets avec des partenariats (MJC, d'autres clubs ados, associations ...).
- Organiser des rencontres avec d'autres jeunes.
- Développer leurs compétences artistiques

Moyens de mise en œuvre

- Travailler en partenariat avec les associations de Fontenay-Trésigny
- Élaborer des débats sur des sujets d'actualités ce qui permettra l'échange
- Stage dans des associations
- Inauguration des nouveaux locaux

Evaluations :

- Pendant l'année, 1 jeune sur 4 sera capable de se diriger vers les bons organismes tels que le PIJ, la Mission locale ...
- 30 % des adolescents auront participé à une initiation ou passage de diplôme.
- Le groupe, est-il intéressé ? Participe-t-il activement aux sensibilisations proposées ?